

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.10.01 Convocation du 19.10.2001

Compte rendu affiché le 26 octobre 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Objet : SUBVENTION

COMPLEMENTAIRE C.C.A.S.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	24
votants	27

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-Adjointes,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET, M. BELLOT, Mme LABASOR.

Absents représentés : M. AUROY par M. POINT - M. FERNANDES par M. OLLIVIER - M. CHRETIN par M. GONDELAUD.

Absents excusés : Mme DURAND et M. BOUREZG.

Monsieur l'Adjoint délégué explique que lors de la préparation du Budget Supplémentaire du CCAS, il est apparu nécessaire de compléter la subvention communale versée au de cet établissement public **d'un montant de 13.800 F.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal 2001,
- Vu le Budget Supplémentaire du C.C.A.S. de la commune de Neuville-sur-Saône,
- Décide d'attribuer une subvention complémentaire de 13.800 F au C.C.A.S. de la Commune,
- Précise que cette somme figure à l'article 65736 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 25 octobre 2001
Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 7 novembre 2001
- de la publication le 8 novembre 2001
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 7 novembre 2001